



Le Bois Carré, Villarzel, décembre 2009

Dans ce numéro

- 1 Le mot du syndic
- 2 Conseils généraux en bref
- 3 Informations de la Municipalité
- 4 Rappels et infos divers :
 - fenêtres de l'Avent,
 - déchetterie,
 - nouveautés sur le site www.villarzel.ch,
 - récupérer sa commune d'origine,
 - sapins de Noël, repas du bonheur
- 6 Naissances, anniversaires, décès
- 8 Vie villageoise :
 - fête nationale
 - fête de jeunesse
 - animation villageoise
 - association culturelle de Villarzel
 - nouvelles du Choeur mixte
- 12 Voeux de la municipalité et agenda



LE MOT DU SYNDIC

Depuis le début du mois de juillet, la Municipalité a travaillé intensément pour lancer la législature sur de bonnes bases. Il s'agissait

pour commencer de permettre aux « petits nouveaux » à savoir Lydie Maeder et Xavier Nicod, de se mettre dans le bain, respectivement de maîtriser leur dicastère dans les meilleures conditions et délais possibles ! Je crois que les choses sont en bonne voie et je les remercie pour leur engagement dans ce nouveau défi. Début de législature rime aussi avec des éléments plus statutaires soumis au Conseil général : je veux parler des autorisations générales accordées à la Municipalité (statuer, plaider, dépenses extrabudgétaires, arrêté d'imposition, etc...). Vous trouvez dans ce Villarzel info, mais aussi sur le site internet www.villarzel.ch, un résumé des décisions du Conseil général.

Egalement en début de législature, il s'agissait pour la Municipalité de soumettre un plafond d'endettement maximal jusqu'en 2021. La Municipalité a voulu saisir cette occasion pour définir quelques lignes stratégiques, une sorte de programme de législature qui se traduit dans sept objectifs prioritaires pour la législature 2016-2021, objectifs formulés comme suit dans le préavis qui a été soumis au Conseil général :

La commune de Villarzel

- 1) dispose d'infrastructures communales de qualité, notamment dans le domaine des routes, des réseaux des eaux et des réseaux de télécommunications,

- 2) optimise l'usage des bâtiments communaux avec une perspective économique aussi bien qu'écologique,
- 3) veille à préserver un cadre de vie de qualité pour ses habitants, notamment par un soin accru pour ses espaces publics,
- 4) préserve et valorise les particularités et la qualité du site de Villarzel classé à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS), ainsi que les monuments et objets d'intérêt régional ou local dans les trois villages de la commune,

- 5) protège les terres cultivables et les ressources naturelles,
- 6) veille à favoriser les conditions cadres pour la préservation d'un artisanat local de proximité (agriculture, artisanat, etc...),
- 7) informe ses concitoyens de manière active au sujet de ses activités et de ses décisions.

Avec mes collègues municipaux, nous nous réjouissons de mettre en œuvre ce programme de législature au service de la communauté. Merci de votre confiance.

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année lumineuses placées sous le signe de la paix et de la rencontre.

Max Blaser

CONSEILS GENERAUX

Prochains Conseils : 13 février, 12 juin et 4 décembre 2017

Commissions : 1^{er} février, 31 mai et 22 novembre

Les séances du Conseil général sont publiques

Conseil général du 26 septembre 2016

Préavis 4 : Arrêté d'imposition 2017

Le préavis a été partagé en trois :

- *Taux d'imposition* : reste inchangé à 79 pour une année, proposition acceptée par le Conseil.
- *Impôt personnel fixe* : sa suppression est acceptée par le Conseil.
- *Impôt sur la succession en ligne directe ascendante et descendante* : proposition de la Municipalité : introduire cet impôt avec un taux de Fr. 0.60 par franc perçu par le Canton. Proposition refusée par le Conseil.

Préavis 5 : Dépenses extrabudgétaires

La Municipalité soumet l'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires jusqu'à concurrence de Fr. 20'000.- par objet, mais au maximum Fr. 50'000.- par année. Le préavis est accepté par le Conseil.

Préavis 6 : Vacations municipales

La Municipalité propose de modifier les vacations journalières en les passant aux tarifs horaires. Les autres indemnités et vacations restent inchangées. Le préavis est accepté par le Conseil.

Préavis 6A : Forfaits et vacations du Conseil général

Le Bureau du Conseil propose d'augmenter les forfaits annuels pour le président et pour la secrétaire de Fr. 100.- chacun, soit Fr. 400.- pour le président et Fr. 600.- pour la secrétaire. Et d'augmenter les vacations de Fr. 5.-, soit Fr. 35.- par heure, pour les membres du bureau lors de votations ou d'élections et pour les membres des commissions. Le préavis est accepté.

Préavis 7 : Autorisation de plaider

La Municipalité sollicite l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021. Le préavis est accepté par le Conseil.

Préavis 8 : Autorisation de statuer

La Municipalité soumet l'autorisation de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles pour la législature 2016-2021 avec une limite de Fr. 20'000.- par objet, mais au maximum Fr. 50'000.- par année. Le préavis est accepté par le Conseil.

Préavis 9 : Autorisation de signer une convention de transfert de droits à bâtir

La Municipalité demande l'autorisation de signer une autorisation de transfert de droits à bâtir. Préavis accepté.

2
Budgets
1917
suite

Budget Communal

Recettes.		Frs	Budget	Compt.
256,25	Intérêts des créances	300		
203,50	Loyers des bâtiments	150		
276,50	Revenus des domaines	280		
	" des forêts			
911,20	Recettes diverses & casuelles	1000		
754,24	Impôt communal	650		
	Total des recettes prévues	2280		
Dépenses.		Frs		
10,15	Intérêts de la dette, impositions	15		
794,80	Culte et instruction publique	800		
28,30	Entretien des bâtiments	50		
	" et culture des domaines	40		
1-	Culture et exploitation des forêts	30		
985,50	Entretien des routes, etc.	700		
	" des fontaines	30		
5-	Police et mesures contre les incendies	20		
123,65	Dépenses diverses et casuelles	450		
44,40	Constructions et reconstructions	200		
109,50	Frais d'administration	110		
213,95	Versement de la Caisse Comm. 190	190		
	Total des dépenses prévues	2635		

Excédent des dépenses sur les recettes frs 355-

Lu et approuvé en séance de ce jour.

Le Syndic
Emile Haas

Le Secrétaire
M. Spielmann

Séance du 31 Décembre 1916.

Conseil général du 28 novembre

Préavis no 10 : le Conseil général de Villarzel prend acte du programme de législature présenté par la Municipalité et adopte un plafond d'endettement de fr. 4'000'000.00 ainsi qu'un plafond de cautionnement de fr. 1'000'000.00 pour la législature 2016-2021.

Préavis no 11 : le Conseil général de Villarzel adopte le budget 2017 de la commune de Villarzel qui montre des charges pour fr. 1'320'800.00, des recettes pour fr. 1'281'550.00 et un excédent de charges de fr. 39'250.00.

Pour le plaisir...

voir ci-contre le budget 1917 de la commune de Rossens, il y a juste un siècle...

Votations fédérales et cantonales 2017 : 12 février, 21 mai, 24 septembre et 26 novembre
Elections cantonales 2017 : 30 avril (Grand Conseil et Conseil d'Etat) et 21 mai (2^e tour Conseil Etat)

Informations au sujet du plan général d'affectation (PGA)

Dans le cadre des travaux de mise en œuvre du nouveau PGA et règlement sur la police des constructions, la commune met à l'enquête du 25 novembre au 24 décembre 2016, une modification des plans d'affectation et des règlements en vigueur dans notre commune.

Ces modifications doivent permettre à la commune d'être en conformité avec les nouvelles exigences de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) en redimensionnant les zones à bâtir sur le territoire communal. Les documents sont consultables au greffe communal aux heures d'ouverture habituelles ou sur rendez-vous. Le Conseil général de Villarzel puis le département du territoire et de l'environnement (DTE) seront appelés à approuver ces modifications de plans au début de l'année 2017.



L'étape suivante devrait nous permettre d'élaborer un nouveau plan général d'affectation et un nouveau règlement sur la police des constructions. Cette procédure sera évidemment mise à l'enquête et soumise à l'approbation du Conseil général. Tous ces travaux devraient être achevés au milieu de l'année 2018.

La Municipalité

MM. Frédéric Grimaître, Max Blaser et Pierre Imhof
lors de la soirée publique d'information sur la procédure du PGA,
le 2 novembre à Sédeilles

FENETRES DE L'AVENT

Aux habitants de la commune de Villarzel (Sédeilles, Rossens et Villarzel)

Nous vous proposons de nous retrouver devant le collège de Villarzel (en cas de mauvais temps, à la salle du collège) pour une verrée le

Jeudi 8 décembre de 18h30 à 21h00.

Un bol de soupe, pain et fromage, un verre de vin chaud ou une tasse de thé vous y attendent, et il serait sympathique de pouvoir compter sur quelques petites friandises sucrées ou salées afin d'agrémenter notre agape...

Carole Nicod

(Détails sur le site www.villarzel.ch sous Annonces)



DECHETTERIE : quelques rappels au sujet du tri

Papier-carton : il y a une benne pour le papier et une autre benne pour le carton. Merci d'être bien attentifs à ne pas mélanger ces deux matières.

Berlingots : ces emballages sont fabriqués avec différents matériaux tels que carton, plastique, aluminium. Il n'est donc pas possible, à ce jour, de les recycler. Les berlingots vont dans la poubelle à déchets ménagers (sacs AIR-PRO).

Les litières pour chats vont dans la poubelle à déchets ménagers.

Les cadavres d'animaux doivent être amenés dans un centre collecteur de déchets d'animaux (liste sur le site Internet de la commune).

Verre : en cas de doute sur la couleur d'un verre, il sera jeté dans le verre **vert**.

Les meubles et autres objets en bois doivent arriver démontés à la déchetterie.

En cas de doute sur la destination d'un déchet, vous pouvez vous renseigner directement auprès du responsable de la déchetterie ou sur le site internet de votre commune sous *Services – Déchetterie*

NOUVEAUTES SUR LE SITE DE LA COMMUNE



Deux nouveaux menus sont apparus au haut du site de la commune de Villarzel : **Pilier public** et **Services**. Par contre, le menu **Histoire** a été intégré dans celui intitulé **Commune** !

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la Publication officielle de l'Administration communale, où le plan complet du site apparaît à la page 17 www.villarzel.ch



SAPINS DE NOEL

Les sapins de Noël sont à disposition les

samedis 10 et 17 décembre 2016 de 08h30 à 11h30

au centre forestier de Combloney

(suivre la route militaire qui va à la montagne de Lussy, en face du PAA Romont, puis prendre la 2^{ème} route à droite sur 300 m).

Les sapins sont offerts par la commune. Annoncez-vous sur place auprès du responsable.

REPAS DU BONHEUR

Les prochains repas du bonheur, organisés dans notre commune par la paroisse de Granges et environs, auront lieu à la Grande salle de Sédeilles les vendredis 27 janvier et 16 juin 2017. N'hésitez pas à vous inscrire ! Une petite caisse vous attend à la sortie, dans laquelle vous versez ce que vous estimez juste. Nous nous réjouissons de vous accueillir toujours plus nombreux !

Inscriptions ou renseignements chez Lydie Maeder au 021 668 10 91 ou 078 639 30 73



Sédeilles

A VOUS, ANCIENS BOURGEOIS DE SEDEILLES ET ROSSENS



Rossens

C'est le dernier moment pour "récupérer" votre commune d'origine d'avant la fusion !

Les bourgeois originaires de communes fusionnées ont la possibilité de demander à la direction de l'état-civil vaudois d'inscrire dans le registre d'état civil la mention entre parenthèses du nom de leur commune d'origine initiale à la suite du nom de la nouvelle commune.

Cette possibilité, offerte gratuitement, est valable une année (l'année 2016) et se termine donc très bientôt !

Puisque le nom de notre commune fusionnée est Villarzel, pas de changement pour les bourgeois de ce village. Par contre, pour les bourgeois de Sédeilles et Rossens qui désirent effectuer le changement mais n'ont pas encore pris le temps d'accomplir la démarche, c'est la dernière qui sonne ! Il suffit pour cela de remplir un formulaire que vous trouverez sur internet (voir lien ci-dessous), ou de le demander au bureau communal, puis de le faire parvenir par courrier à l'adresse indiquée avant le 31 décembre 2016.

<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/etat-civil/droit-de-cite/loi-sur-les-fusions-de-communes/>

« Heureux pays dont le parlement peut passer plusieurs heures à discuter ce qu'il faut inscrire dans une parenthèse. » (M. Philippe Leuba, conseiller d'Etat, s'adressant aux députés vaudois, 24 Heures – 10 juin 2015)

CARNET ROSE

Gaëtan, né le 7 juin 2016, fils de Rachel Goumaz et de Thierry Chuard, à Sédeilles

Anthony, né le 9 septembre 2016, fils de Fabienne Nicolet et de Christophe Wyss, à Villarzel

Clémence, née le 5 novembre, de Marie France et Jérôme Gosteli, à Rossens



JOYEUX ANNIVERSAIRE...

Félicitations Mme Kienlin pour vos 90 ans !



Dernièrement, une délégation de la Municipalité s'est rendue au Château de Constantine pour présenter ses meilleurs vœux à Mme Ursula Kienlin, alerte nonagénaire. Née entre deux guerres dans la grande Allemagne, son histoire est celle

de milliers de jeunes que la vie n'a pas épargnés. Elle voit le jour le 1er septembre 1926, à Stuttgart. Mme Kienlin a grandi dans une famille de quatre enfants active dans le tissage des textiles et de la laine.

A cette époque déchirée, avant d'apprendre un métier, tous les jeunes gens et jeunes filles étaient astreints à un service civil obligatoire avant de se lancer dans la vie professionnelle. C'est dans différentes fermes qu'elle accomplit ses obligations. Mme Kienlin a gardé de cette période un sens inné de l'économie, de l'anti-gaspillage et une sensibilité toute particulière pour venir en aide aux plus démunis. Elle souhaite devenir jardinière mais la division de l'Allemagne ne lui permet pas de réaliser son rêve. Elle entreprend alors une formation de maîtresse ménagère rurale. A la fin de la guerre, son père, épuisé par cinq ans de détention dans un camp de prisonniers en Russie, est dans l'incapacité de reprendre seul ses activités. Alors pour l'épauler, Mme Kienlin apprend les rudiments des métiers du textile. Puis les années passent et la vie reprend son cours.

En 1956, un premier séjour linguistique en Suisse romande la conduit dans une ferme de Cossonay. Aujourd'hui encore elle entretient des contacts

Madame Gertrude Rose Bürgi, née le 9 décembre 1926, fêtera ses 90 ans juste après la parution du Villarzel-infos, la commune lui adressera ses félicitations dans le prochain numéro !

avec cette famille d'agriculteurs. Riche de ces nouvelles expériences elle travaille durant deux ans à l'institut Cornamusaz de Trey puis part quelques temps dans un home au Tessin pour apprendre l'italien. Son intérêt pour la nature la pousse encore à entamer une formation dans une école d'agriculture aux Grisons. S'ensuivent plusieurs années en qualité de gouvernante dans différentes maternités à Coire, à Bienne et à Granges dans le canton de Soleure. Toujours avide de savoirs et de nouvelles connaissances, Mme Kienlin nous confiait ne pas vouloir rester trop longtemps dans une même place de travail afin d'en d'apprendre toujours davantage !

En 1980, c'est le retour à l'institut de Trey où elle occupa le poste d'intendante jusqu'à sa retraite. Dès ce moment-là, elle prend un petit appartement chez la famille Gfeller où elle peut enfin réaliser son rêve de jeunesse avec un retour à la nature et au jardinage.

Son riche parcours de vie et ses multiples connaissances confirment qu'elle a suivi les conseils avisés de son père qui lui répétait « *Apprends pour toi et pas pour tes professeurs* »... En effet, le passe-temps favori de Mme Kienlin est la lecture. De langue maternelle allemande, elle maîtrise parfaitement le français, l'italien et même le russe. Pour l'anglais, elle déplore son manque de persévérance ! Musicienne dans l'âme, elle nous a démontré avec brio ses talents en interprétant au piano, sans partition, deux airs mélodieux. Pour le violon, elle regrette de ne plus en jouer à cause de ses doigts un peu engourdis.

Son vœu le plus cher est de retourner vivre à Sédeilles mais, en attendant, elle prend un peu de repos bien mérité au château de Constantine et nous lui souhaitons une belle, heureuse et paisible retraite.

C.-L. Bonjour

Bravo à notre doyenne pour ses 105 ans révolus !



Extraits du discours de notre syndic (prononcé en bärndütsch, lors du dîner qu'avait souhaité notre supercentenaire : filets de perche à La Poularde !)

Chère Mme Baehler,

(...) J'ai eu le bonheur de vous apporter les vœux de la commune à l'occasion de vos cent ans, alors que j'étais jeune syndic. Aujourd'hui, vous êtes exactement comme il y a cinq ans, par contre pour moi, on voit que cinq années ont passé... (...) Chère Madame Baehler, c'est pour nous, pour la commune de Villarzel, un immense honneur de pouvoir fêter avec vous votre 105e anniversaire. Nous en sommes fiers, malgré que nous n'y soyons pour rien ! Dans le canton de Vaud, il y a cinq personnes qui sont nées comme vous en 1911, et encore six plus âgées, parmi lesquelles seulement trois messieurs.

Vous, depuis plus de soixante ans, et moi depuis plus de vingt ans, nous sommes installés dans cette région. Avec votre famille, vous avez vécu ici, entre la Glâne et la Broye, et cela semble vous avoir profité à voir votre belle santé ! Vous êtes encore en bonne forme, vous allez marcher, vous soignez votre jardin, vos fleurs et vos plantes. Et vous vous étonnez, année après année, de voir revenir le printemps. Et nous nous étonnons chaque automne, année après année, de pouvoir à nouveau fêter votre anniversaire ! Je désire aussi remercier votre fille Sylvia qui prend soin de vous chaque jour, ce n'est pas facile dans cette situation inhabituelle... Malgré que l'Etat entreprenne beaucoup pour faciliter la vie des personnes âgées, la famille reste le maillon central de la société.

Mais assez parlé : nous vous félicitons une fois encore de tout coeur pour votre 105e anniversaire, au nom de la commune mais aussi de tous ses habitants, et vous souhaitons le meilleur pour les années à venir... Et nous viendrons encore une fois à La Poularde en 2021, en espérant qu'il y ait toujours des filets de perche !

Max Blaser, le 26 novembre 2016

DECES

Le 5 septembre 2016, Marcelle-Antoinette Miéville-Duc s'est endormie pour l'éternité dans sa 94^{ème} année.

Née à Dompierre-sur-Lucens le 4 juin 1923, Marcelle était la cadette de trois enfants. En épousant en 1950 Charles Miéville, agriculteur, elle s'installa à Sédeilles et donna naissance à ses deux enfants Eric et Marc.

Après une quinzaine d'années passées à Payerne, la famille s'établit de nouveau à Sédeilles, dans la ferme rénovée. Marcelle, dévouée à sa famille, femme du terroir, fût une fidèle "Marceline" et suivit également avec assiduité la vie paroissiale.



Devenue veuve en 1995, Marcelle continua à cultiver son jardin, sous les regards admiratifs des passants, jusqu'à l'âge de 89 ans. Très habile cuisinière, elle perpétua la confection d'excellents repas, pâtisseries et gâteaux qui firent le bonheur de la famille, ceci tout en choyant particulièrement ses six petits-enfants et ses six arrière-petites-filles.

En 2015, la santé l'obligea à séjourner au home Marc-Aurèle à Avenches.

Comme le dit la chanson :

« Une maman ça ne devrait pas partir, mais on ne peut rien y faire, on ne peut rien dire, si ce n'est
Merci Maman, Adieu Maman. »

E & E Miéville

FETE NATIONALE SUISSE, le 31 juillet

Avec la participation d'un excellent ensemble musical de circonstance, dirigé par Charly Senn, et la redoutable brigade du Chœur mixte en cuisine et au service, la Fête nationale de Villarzel, organisée en la salle communale de Sédeilles, a connu le succès.



Dans un esprit d'ouverture, le syndic Max Blaser a invité les nouveaux venus dans la commune à s'impliquer dans la vie locale.



Anne-Marie Droz (à gauche), diacre de l'Eglise réformée vaudoise, s'est inspirée de la parabole du Bon Samaritain et des paroles de Martin Luther King, pour rappeler les valeurs du rapprochement entre les hommes.



Après la lecture du Pacte de 1291 par Lydie Maeder, nouvelle municipale (ci-dessus), Roxane Meyer Keller, députée et ancienne présidente du Grand Conseil, a dit son plaisir d'honorer l'invitation des autorités de Villarzel. Relevant que son année à la tête du Grand Conseil l'avait amenée à rencontrer beaucoup de personnes ouvertes et tolérantes, la nouvelle syndique d'Avenches a invité chacune et chacun à surmonter la peur de l'autre, pour se faire confiance. «C'est ensemble que nous serons les plus forts», a conclu l'élue.

Texte et photos : Jean-Daniel Fattebert

FETE DE JEUNESSE



Comme à l'accoutumée, notre Fête de jeunesse s'est déroulée cette fin d'été, du 9 au 11 septembre. La raclette du vendredi soir a attiré les villageois, qui sont toujours heureux de partager un moment d'amitié, et nous sommes heureux de pouvoir y contribuer en organisant cette Fête de jeunesse. Le samedi soir, nous avons eu 24 équipes de pétanque. Moins que les années précédentes, mais nous pensons que les bénichons et autres fêtes alentours nous ont porté préjudice. Nous calculerons mieux l'année prochaine !

Le dimanche, et sous le soleil qui nous a accompagnés tout le week-end, nous vous avons servi le traditionnel jambon, après que les sportifs se soient dégourdi les jambes au cross. Nous avons eu un grand succès envers les enfants, avec plus de 20 concurrents inscrits ! Nous sommes donc optimistes quant à la relève de la jeunesse. Par cet article, nous aimerions encore vous remercier de votre participation, que vous soyez venus

comme sportifs, pour partager un repas avec des amis ou simplement pour boire un verre. Nous sommes fiers de pouvoir animer ce village qui nous tient à cœur. Nous en profitons également pour vous transmettre les dates de notre théâtre, qui aura lieu les week-ends du 31 mars au 2 avril, et du 10 au 12 avril 2017. Au plaisir de vous y croiser.

Jeunesse de Villarzel

Marie Blaser, secrétaire de la

Toutes les photos sur <http://www.villarzel.ch/fete-de-jeunesse-septembre-2016/>

ANIMATION VILLAGEOISE

Cette année encore l'Amicale des sapeurs-pompiers n'a pas failli à la tradition pour régaler petits et grands venus en nombre dimanche 30 octobre à la grande salle de Sédeilles. La joyeuse équipe des organisateurs, armée jusqu'aux dents de couteaux, est venue rapidement à bout des 50 kilos de courges et de la montagne de châtaignes destinées à la brisolée. Ambiance garantie avec la vente aux enchères de l'ancien matériel de pompiers, tuyaux, pompe, porte-échelle, chariot, moto-pompe, etc... Tout a été liquidé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !!!!

Un grand merci à l'Amicale pour l'organisation de cette journée, pour le délicieux repas et pour les desserts gourmands apportés par les participants à cette journée de partage et d'amitié.

Cl.-L. Bonjour



Rencontre d'anciens élèves à Villarzel

12 novembre 2016 : M. Samuel Ebinger au milieu de ses élèves (nés de 1955 à 1958), revenus sur les lieux où ils passèrent une partie de leur scolarité !



Nouveau marché artisanal et médiéval organisé par l'Association culturelle de Villarzel



Membres de l'ACV lors de l'assemblée générale du 9 septembre 2016

bien sûr la possibilité de se restaurer sur place tout au long du week-end, en particulier le dimanche en participant au brunch organisé par le Choeur mixte.

Réservez donc ces dates estivales, nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux. Vous recevrez des informations plus détaillées dans le courant du printemps, et vous pouvez suivre nos nouvelles toutes fraîches sur notre site internet www.villarzel800.ch et sur notre page facebook [800evillarzel](https://www.facebook.com/800evillarzel).

Au nom du comité de l'Association Culturelle de Villarzel, Sandra Blanc

Le Chœur mixte en répétitions pour une nouvelle aventure



Sylvain Bersier, président, et Olivier Hartmann, directeur

Après 25 ans d'un parcours exceptionnel à la direction du Chœur mixte de Dompierre et environs, Gérald Morier-Genoud avait annoncé, au début de l'an passé, qu'il souhaitait passer la main. Pour lui succéder, les choristes (dont quinze membres de notre commune) ont choisi Olivier Hartmann, jeune directeur de 38 ans. Marié, père de quatre enfants, il est actuellement adjoint de direction à l'Office du tourisme de Moudon-Région. Ancien élève du Conservatoire de musique de Genève et de la Haute école de musique de Lausanne, Olivier Hartmann est chef de chœur depuis 18 ans et cumule les expériences d'organiste en paroisse depuis 24 ans et de professeur de musique depuis 11 ans.

Sur le chemin de Villarzel En étroite complicité avec ses chanteurs, le nouveau directeur prépare un concert original, dont les cinq représentations sont prévues en la salle communale de Dompierre, au mois de mars 2017. Au programme, une quinzaine de chansons françaises qui, depuis le milieu du siècle dernier à nos jours, racontent l'amour, la passion, le bonheur et le mal de vivre parfois. Pour tirer sur le fil des sentiments qui donnent à la vie sa coloration, les chanteurs ont, comme pour les concerts de l'an passé, demandé à Jean-Daniel Fattebert de leur ciseler les textes d'accompagnement. Pour le Villarzel-Info, il s'est prêté au jeu des trois questions.

Vous prévoyez d'emmener le public «Sur le chemin de Villarzel», il faut nous en dire plus. JDF: C'est une référence, un brin impertinente, au Chemin de Compostelle. Sans trop en dire pour garder une part de découverte, je préciserai juste que j'ai imaginé deux personnages, José et Valérie, qui se rencontrent sur le chemin de leur pèlerinage respectif. Lui est en route sur le chemin de Compostelle et elle sur le chemin de Villarzel. Au final, on découvrira que la sincérité et la richesse des sentiments n'est pas forcément là où on l'attendait.

Alors, c'est une forme de dialogue entre deux personnages ? JDF: Pas seulement, ils font des rencontres en chemin avec quelques personnes qu'ils entraînent dans leur histoire, des gens qu'on voit ou qu'on ne voit pas mais qui ont leur rôle à jouer, comme Bruno, le boulanger. Mais j'en ai déjà trop dit. Pour en savoir plus, il faut venir aux concerts.

Alors quoi, on va rire, pleurer, s'amuser, rêver ? JDF: Un peu tout ça. Si les chansons au programme du chœur ont traversé les époques et les modes, c'est qu'elles sont belles, sincères et racontent avec sensibilité les émotions qui marquent nos vies. Par le texte de liaison, j'ai juste tenté de me couler dans le moule. (Samedis 4 et 11 mars, vendredi 10 mars 2017, à 20 heures, dimanche 5 mars 2017 à 15 heures, Grande salle de Dompierre VD)





Merci aux organisateurs du giron d'Henniez SHPTV. La fête fut extraordinaire et notre belle jeunesse mérite un grand coup de chapeau pour la parfaite maîtrise de cette manifestation d'envergure qui a accueilli 25'000 visiteurs du 29 juin au 03 juillet sur la place de fête aux airs d'Australie, au cœur de la Broye.

Les membres du Giron 2016 de la Broye ainsi que la Municipalité de Villarzel vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et que 2017 vous apporte santé et bonheur.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS !

A vos agendas !

8 décembre 2016

Rencontre de l'Avent devant le collège de Villarzel

27 janvier et 16 juin 2017

Repas du bonheur, Grande salle de Sédeilles

13 février 2017

Conseil général, Grande salle de Sédeilles

4, 5, 10 et 11 mars 2017

Soirées du Ch. mixte, Grande salle de Dompierre

31 mars au 2 avril + 10 au 12 avril 2017

Soirées théâtrales de la Jeunesse, à la Grande salle de Sédeilles

12 juin 2017

Conseil général, Grande salle de Sédeilles

8-9 juillet 2017

Marché artisanal, autour de la tour, Villarzel